

**TABLEAU D'AVANCEMENT 2010
CONTROLEUR 1ère CLASSE
FILIERE GESTION PUBLIQUE**CAP DU 18 MARS 2010

1	MARIE CLAUDE TANCHETTE	DD DI
2	MURIEL DIARD	DD DI
3	ANNE MARIE CICCOLINI	DD DEPENSE
4	FREDERIC ROTH	DD COMPTABILITE
5	CHRISTINE PICHARD	LEVENS
6	SYLVIE PUJOL	PAIERIE DEP.
7	DOMINIQUE THYREL	VILLEFRANCHE/MER
8	HUGUES BESSON	NICE ARENES VERDI

Dans le cadre de la création de la DGFIP, le plan ministériel de qualification a majoré les taux de promotion de grade, pour la période 2009-2011, par décision en date du 27 mars 2008.

Ainsi, les mesures intra-catégorielles fixent, pour 2010, les taux de promotion suivants :

28% pour l'accès au B 2ème niveau

Par ailleurs, le ministre a souhaité que soit réservée aux agents en fin de carrière une partie significative du surplus de promotions accordé par rapport aux années antérieures.

Tous les agents de 58 ans et plus au 31 décembre 2010 (agents nés en 1952 et avant) remplissant l'ensemble des conditions statutaires, seront proposés à l'inscription sous réserve de remplir les conditions minimales de notation applicables à l'ensemble des agents promouvables à savoir d'être notés en 2007, 2008 et 2009 au moins à la note de référence (sous réserve de l'examen des situations des agents notés à la note d'alerte) et de ne pas faire l'objet d'une instance disciplinaire.

De manière à leur assurer la nomination, ces agents ont été positionnés en tête des propositions du département suivant les critères de classement habituels.

- l'échelon par ordre décroissant.
- Dans un même échelon, le total des trois dernières notes.
- A égalité dans le total des notes, l'ancienneté dans l'échelon.

Pour le département, la direction nous propose de classer 8 agents pour un ratio estimé à 5.47

**Les promotions sont à effet rétroactif au 1^{er} janvier de l'année,
Les représentants FO : P DUMAS/P CINQ/AM LESPAGNOL/M
LESAIGNOUX**